

Questions orales

Des voix: Le Parti réformiste.

M. Stinson: Qu'appelle-t-on un parti qui ne laisse pas ses membres voter? Le Parti libéral.

M. Boudria: Qu'appelle-t-on un parti qui pense que tout le monde est fou sauf lui?

Des voix: Le Parti réformiste.

M. Boudria: Dois-je en dire plus?

QUESTIONS ORALES

[Français]

LES SERVICES DE GARDE

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, pendant que le ministre des Finances tentait en vain de s'entendre avec les provinces sur la répartition des coupures draconiennes annoncées par Ottawa en début d'année au chapitre des programmes sociaux, le ministre du Développement des ressources humaines, lui, débloquent de son côté 720 millions de dollars pour une nouvelle stratégie nationale sur les services de garde. Contre toute attente, le ministre des Finances ignorait tout de cette annonce.

Comment expliquer qu'au moment même où le ministre des Finances discute de coupures importantes dans les programmes sociaux avec les provinces, il ignorait tout, pendant ce temps, de l'initiative de son collègue du Développement des ressources humaines qui, lui, a décidé d'injecter 720 millions de dollars dans une nouvelle stratégie pour les services de garde?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Monsieur le Président, hier et avant-hier, à la réunion des ministres des Finances, on a discuté certainement de l'assainissement des finances publiques et, en même temps, de la nécessité pour les deux paliers de gouvernement d'établir leurs priorités.

Cela étant dit, plusieurs représentants des gouvernements provinciaux ont parlé au ministre du Développement des ressources humaines en ce qui concerne les garderies. D'ailleurs, on a entendu la déclaration de la ministre des Affaires sociales de la Colombie-Britannique qui, elle, voulait ce programme.

Alors, il est nécessaire que le gouvernement fédéral réponde à ce désir de la part des provinces. Et ce que nous avons établi hier avec les ministres des Finances, c'est la nécessité absolue d'établir nos priorités.

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, le ministre des Finances admettra-t-il qu'en coupant dans les transferts généraux aux provinces au chapitre des programmes sociaux, tout en réinvestissant une partie des coupures qu'il a faites aux provinces dans les services de garde, le gouvernement fédéral, en procédant de cette façon, impose aux provinces ses propres choix, allant complètement dans le sens contraire des promesses de décentralisation qu'a faites le premier ministre?

• (1420)

[Traduction]

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.): Monsieur le Président, comme le ministre des Finances l'a déjà expliqué, l'un des grands avantages du nouveau programme de transferts est de donner plus de flexibilité aux provinces pour établir les priorités et déterminer quel est le plus important investissement à faire dans ce secteur.

Ce que nous disons et ce que nous préconisons, c'est que, si nous voulons remettre les gens au travail, nous devons être en mesure d'offrir de bons services de garderie, un point de vue que partagent plusieurs gouvernements provinciaux.

Tout ce que nous essayons de faire dans ce cas-là, c'est veiller à assurer un soutien dans ces domaines, pour que les provinces puissent profiter de la nouvelle flexibilité pour établir leurs priorités dans le cadre du nouveau transfert social.

[Français]

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, je comprends bien la réponse du ministre, mais il ne changera rien au fait que, d'un côté, le gouvernement fédéral coupe dans les transferts généraux aux provinces, qu'il leur donne comme argent pour organiser leurs propres services sociaux, il coupe de ce côté-là et il réinvestit dans un programme d'aide aux garderies. On appelle ça imposer ses choix. Si le gouvernement ne veut pas imposer ses choix, il n'a qu'à cesser de couper dans les transferts généraux aux provinces. Ça, ce serait une bonne façon d'aider les provinces.

Comment les provinces peuvent-elles compter sur le financement fédéral, qui n'est assuré que pour une période de trois à cinq ans, alors que les besoins seront toujours présents après cette période et que le gouvernement fédéral pourra se retirer unilatéralement, laissant encore une fois la facture aux provinces, comme il le fait au niveau des transferts qu'il leur verse?

[Traduction]

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.): Monsieur le Président, c'est malheureux que le député se fie à ce qu'il lit dans les journaux au lieu de chercher à connaître la vérité.

La vérité, c'est qu'après avoir écrit aux ministres provinciaux, après avoir discuté longuement avec les ministres et leurs collaborateurs au cours des derniers mois, nous avons fait savoir que nous ferions une injection initiale de fonds pour accroître le nombre de places de garderie de qualité. Après cette injection initiale de fonds, nous sommes déterminés à maintenir notre aide à ces établissements.

Je voudrais faire remarquer au député de Roberval qu'il devrait peut-être consulter sa collègue, la députée de Québec, qui a dit, le 9 février: «Le gouvernement compte-t-il [. . .] rendre disponibles aux gouvernements provinciaux les sommes nécessaires pour aller de l'avant dans le développement des services de garde?» Le 24 février, elle a demandé si le gouvernement avait